



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2015

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Karine Abderrhamann, Georges Adryanczyk-Perrier, Dominique Agniel, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Patrick Dumas, Francette Maillet, Georgette Mazon, Jacques Navarro, Valérie Remond, Josiane Supron.

Étaient absents : Lionel Beaufils représenté par Dominique Agniel, Chantal Licari représentée par Josiane Supron, Coralie Damay représentée par Georgette Mazon, Nathalie Mauchand représentée par Francette Maillet, Cyril Aubanel (absent excusé), Marie Menard (excusée), Patrick Talaron.

Secrétaire de séance : Georgette Mazon.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et informe l'assemblée que le déplacement de la séance du conseil à la salle de la rotonde à Gammal, a été nécessaire du fait des travaux de rénovation de la salle de la mairie

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2015 . Vote 15 pour et une abstention (Dumas absent).

Compte -rendu des décisions prises au titre de l'article L 2122.22 :

- acceptation du versement de la franchise de 300 € versé par l'assurance SMACL pour la destruction d'un lampadaire.
- Arrêt du bail de M Julien LACROIX à compter du 15 juillet 2015 cité 15
- octroi d'un bail à Mme PICO BERROD-PACHE Marie-Line à compter du 15/7/2015 cité 15

1-Travaux de l'école André PAYAND : attribution des marchés : Monsieur le Maire informe l'assemblée des conditions de la mise en concurrence pour quatre lots. Seuls deux lots ont fait l'objet d'une seule offre. A l'examen, il ressort que le montant du devis est doublé passant de 50 000€ à 102 000€.

La peinture peut être décalée en 2016. Pour les gouttières et isolation plafond intérieur, pas de réponses d'entreprises

Il est proposé de surseoir à ces travaux et de constituer un nouveau dossier de subvention actualisé. Unanimité.

2-Admissions en non valeurs service de l'eau. Monsieur le Maire informe le conseil de la liste de non valeur (décès, surendettement, départ de la commune) communiquée par Mme la trésorière de Saint-Ambroix et arrêtée à la date du 18 juin 2015 et portant sur le budget eau et assainissement. Il s'agit de la liste n° 1633240511 pour un montant de 4 312,29 €. Unanimité.

3-Budgets : décision modificative. Monsieur le Maire présente au conseil la décision modificative n°2 pour le budget eau et assainissement afin de prendre en compte les annulations de recettes votées précédemment. **Unanimité.**

4- Ruisseaux couverts : autorisation de signature du marchés de suivi des ouvrages souterrains de type hydraulique (vestiges miniers dits ruisseaux couverts ») ; groupement avec la communauté de communes. :Monsieur le Maire présente la mise en concurrence réalisée par la communauté de communes De Cèze cévennes : devis de 2 cabinets : MONIER 38 400€ TTC et BEBAS 111 498€ TTC. La Communauté des Communes conseille le cabinet MONIER pour un montant de 12 221 € H.T.pour Molières-sur-Cèze Une demande de subvention pour les études (12 221 € H.T.) est sollicitée auprès de Conseil Départemental, du SMAG et au Syndicat Mixte AB Cèze. Unanimité.

5 - Refinancement emprunt serre de Costebelle : Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les conditions du contrat de prêt décidé par délibération du conseil municipal du 14 juin 2010 et signé par la collectivité avec le crédit agricole du Gard pour une avance de trésorerie pour assurer la réalisation du lotissement au Serre de Costebelle.

Les fonds ont été débloqués à hauteur de 610 000 € (dépensés en études achat terrain chargée de mission) pendant 5 ans on a payé les intérêts. Il convient d'en assurer le refinancement.

Le crédit agricole propose à la collectivité de souscrire un prêt à court terme sur 4 ans pour 280 000 € sur une durée 48 mois remboursement à échéance, les intérêts 1,92% trimestre plus les frais de dossier et un prêt consolidé pour un montant de 330 000 € sur taux fixe soit :

15 ans 26 908€/an soit 6 669,12€ par trimestre taux de 2,62 trimestriel

20 ans 22 017,40€/an soit 5 455,73 taux de 2,91% trimestriel

la Trésorière nous préconise 15 ans ce que nous passons au vote

voté : 15 pour 1 contre Mme BOUIS Florence pas assez d'informations.

Questions diverses (sans vote) :

- Mme BOUIS demande si l'on compte augmenter le nombre de containers l'été, oui.
- Déviation de Saint-Ambroix : qu'est ce qui est prévu, mise en place de panneau stop sur toutes les sorties de Gammal plus signalisation.
- La salle des mariage est en réfection par les jobs d'été accompagnés par M BERNARD Philippe , agent de maîtrise;

Fin de séance à 21h30

Le secrétaire de séance,

Katy MAZON,

Karine Abderrhamann,

Florence Bouis,

Francette Maillet,

Le Maire,

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Jean-Louis Bertrand,

Dominique Agniel,

Sylvain Cividino,

Jacques Navarro,

Patrick Dumas,

Valérie Remond,

Josiane Supron.

